OCOM C490.06 – MONTER, DÉMONTER ET EMBALLER DES TENTES

1. **Rendement** : Monter, démonter et emballer des tentes

2. **Conditions** :

   a. Éléments fournis :

      (1) une tente arctique pour 5 ou 10 personnes,

      (2) une tente civile en forme de dôme,

      (3) une tente modulaire, comprenant :

         (a) deux sections centrales,

         (b) une section avant,

         (c) une section arrière,

         (d) trois cadres en A,

         (e) six poteaux ; et

         (f) six piquets en acier;

      (4) un maillet,

      (5) une pelle,

      (6) de la supervision, et

      (7) de l'aide au besoin.

   b. Éléments non permis : S.O.

   c. Conditions environnementales : Environnement de campagne durant le jour.

3. **Norme** : Le cadet en tant que membre d'un groupe doit monter, démonter et emballer des tentes.

4. **Points d'enseignement** :

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
PE1	Discuter du choix d'un site, qui doit comprendre : a. un accès par véhicule pour faciliter l'installation et le transport de l'équipement ; b. inspecter la zone pour les éléments suivants : 1. la proximité d'une source d'eau qui fournit de l'eau potable et des aliments de la pêche ; 2. la proximité d'une source de carburant pour le feu pendant le temps froid ; 3. la proximité du matériel de construction ; 4. la proximité des sentiers ou des terriers d'animaux ;	Exposé interactif	10 min	A3-059 (p.1-5, p. 1-8, p. 2-1 à 2-20)

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-804/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-804-PG-002/A-CR-CCP-804-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	5. un endroit qui peut être vu des airs par un aéronef ; et 6. une entrée qui est à l'abri du vent et de préférence en direction du soleil; et c. placer les tentes loin de l'aire de préparation des aliments.			
PE2	Expliquer, démontrer et demander aux cadets, en tant que membres d'un groupe, de dresser, de démonter et d'emballer une tente modulaire à deux sections avec parois, y compris : a. identifier les composants d'une tente modulaire ; b. identifier les éléments de la tente, y compris : 1. la section du centre, 2. la section de tente avant, et 3. la section de tente arrière ; c. discuter de l'entretien de la tente ; d. monter la tente en : 1. étalant et raccordant l'armature 2. fixant l'armature ; 3. réunissant les sections de la tente ; 4. levant le côté et en plaçant la toile, et 5. en l'ancrant. e. démonter la tente en : 1. desserrant les câbles et les ancrages ; 2. retirant le matériel du tapis de sol ; 3. défaisant toutes les sangles et le laçage jusqu'aux poteaux de l'avant-toit. 4. abaissant la tente, un côté à la fois. 5. délaçant les parois et les sections de tente et en les retirant de l'armature. 6. défaisant l'armature (procédure inverse) ; et • emballer la tente en : a. étalant la toile, la surface extérieure face au sol, pour faciliter le nettoyage. b. plier les sections avant et arrière en : (a) plaçant la partie supérieure et les côtés de la section vers le centre de sorte à former un carré avec la section ; (b) plaçant les extrémités des sections vers le centre de la section ;	Démonstration et exécution	70 min	A3-059 (p. 1-5, p. 1-8, p. 2-1 à 2-20)

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-804/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-804-PG-002/A-CR-CCP-804-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

PE	Description	Méthode	Durée	Réf
	(c) pliant la section en deux ; et (d) pliant le côté opposé pour terminer le processus ; et c. plier la section du centre en : (a) prenant les extrémités de la section et en les plaçant vers le centre de la section ; (b) prenant une des extrémités et en la pliant vers l'autre extrémité ; (c) prenant la section et en la pliant en trois ; (d) pliant la section en deux ; et (e) pliant la section en deux en sens inverse.			
PE3	Expliquer, démontrer et demander aux cadets, en tant que membres d'un groupe, de dresser, démonter et emballer une tente parmi les types suivants : a. une tente arctique pour 5 ou 10 personnes, en : 1. identifiant les éléments d'une tente arctique pour 5 ou 10 personnes, et 2. inspectant une tente arctique ; ou b. une tente en dôme de modèle civil, en : 1. choisissant une tente en dôme de modèle civil, selon : (a) les saisons et les conditions, (b) le poids, et (c) les accessoires ; et 2. effectuant l'entretien de la tente, y compris : (a) la protection de la tente ; (b) l'éclairage de la tente ; (c) ne pas manger dans la tente ; et (d) le nettoyage de la tente.	Démonstration et exécution	30 min	A3-060 (p. 3-11 à 3-25)

5. **Durée** :

a.	Introduction et conclusion :	10 min
b.	Exposé interactif :	10 min
c.	Démonstration et exécution :	100 min
d.	Durée totale :	120 min

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-804/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-804-PG-002/A-CR-CCP-804-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.

6. **Justification** :

   a. L’exposé interactif a été choisi pour le PE 1 afin d’expliquer les facteurs à considérer au moment de la sélection d’un site.

   b. La méthode d’instruction par démonstration et exécution a été choisie pour les PE 2 et 3, parce qu’elle permet à l’instructeur d’expliquer et de démontrer les techniques nécessaires pour dresser, démonter et emballer des tentes, tout en donnant aux cadets l’occasion de pratiquer ces habiletés sous supervision.

7. **Documents de référence** :

   a. A3-059 C-87-110-000/MS-000 Forces canadiennes. (1983). *Manuel d'entretien opérationnel et courant - Tente de base*. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

   b. A3-060 B-GG-302-002/FP-001 Forces canadiennes. (1974). *Opérations dans l'Arctique et la zone subarctique* - Volet 1. Ottawa, Ontario, Ministère de la Défense nationale.

8. **Matériel d’instruction** :

   a. une tente modulaire,

   b. une tente arctique pour 5 ou 10 personnes,

   c. une tente en dôme de modèle civil,

   d. un maillet, et

   e. une pelle.

9. **Matériel d'apprentissage** :

   a. une tente modulaire,

   b. une tente arctique pour 5 ou 10 personnes ou une tente en dôme de modèle civil,

   c. un maillet, et

   d. une pelle.

10. **Modalités de contrôle** : S.O.

11. **Remarques** :

   a. Si l’escadron n’a pas accès à des tentes modulaires, demander aux cadets de monter, démonter et d’emballer la tente arctique et la tente en dôme de modèle civil.

   b. Les cadets qui ont la qualification d’instructeur en survie peuvent aider pour cette leçon.

Unofficial convenience copy of A-CR-CCP-804/PG-002, cached 2026-11-08 from https://app.cadets.gc.ca/cadet-publications/A-CR-CCP-804-PG-002/A-CR-CCP-804-PG-002.pdf.
Verify against the official publication.